

Certificat

des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2111_CN_03096 - V.2

Début de validité de la certification : 10/11/2021

Echéance de la certification : 09/11/2024

Date d'émission du certificat : 19/12/2022

ISQ Certification certifie que

KINEMA4

60 BOULEVARD DES BELGES 69006 LYON

SIREN : **898319058**

NAF : **7022Z**

Numéro de Déclaration d'activité : **84691845669**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 30 décembre 2021 prolongeant l'autorisation de réaliser l'audit initial à distance au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ Certification, version en vigueur

Pour la(es) catégorie(s) d'actions concourant au développement des compétences suivante(s) :

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Les actions de formation par apprentissage

Et pour le site suivant :

KINEMA4 - 60 BOULEVARD DES BELGES 69006 LYON

Catherine TERRIEN
Présidente, ISQ Certification





atteste que

CFS Consultant Franck Schneider

- 9 Rue Des Tilleuls 67450 Mundolsheim France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 44670657767

est certifié



au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

CERTIFICAT B00493

Valide du 07/10/2020 au 06/10/2024 - Première émission le 07/10/2020

Vérifiable sur www.certif-icpf.org

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr



François GALINOU
Président

123 rue Jules Guesde - 92300 Levallois-Perret France